



Le Lien Municipal

Avril 2020

Mes chers concitoyens,

Il n'était pas prévu que je m'adresse à vous en ce mois d'avril. Mais les circonstances exceptionnelles dues à la crise du Covid 19 me font vous adresser ce petit mot. Je sais que vous êtes confiné et donc surinformé par les chaînes d'information continues.

Je contenterai donc de signaler ce qui a été fait au niveau communal pour pallier à cette crise.

La crise sanitaire du coronavirus et les mesures de confinement qui s'ensuivent ont conduit au report de l'installation effective des nouveaux conseils municipaux et, en attendant qu'il puisse y être procédé, courant mai peut-être, les maires, adjoints et conseillers municipaux élus en 2014 restent en fonction. Vous trouverez dans ce lien le résultat du scrutin du 15 mars 2020.

L'accueil du public en mairie n'est plus possible mais téléphonez au 04.72.49.26.60 notamment pour les questions d'état civil, de droit funéraire, pour toute autres questions, ... Nous vous répondrons et nous viendrons vers vous si nécessaire.

Suite à la demande de dérogation du maire et à l'autorisation préfectorale, le marché du mardi matin reste ouvert place de l'Eglise Afin respecter les consignes sanitaires, ce marché a été déplacé sur les jeux de boules à côté de la maison des associations.

Je souhaite également que nous restions tous solidaires et attentifs aux autres. Si vous vous déplacez pour faire vos courses, pour aller à la pharmacie, pensez à votre voisin, à vos connaissances qui peuvent être seuls ou en difficulté. Pour éviter les contacts physiques, appelez-les et déposez-leur les courses devant leurs portes.

Nous mesurons la chance d'avoir des commerces de proximité sur notre commune et je tiens également à remercier les commerçants pour leur travail et leur faculté d'adaptation pour avoir instaurer les règles sanitaires en vigueur et ainsi pourvoir nous accueillir.

C'est tous ensemble avec nos gestes les mieux adaptés que nous sortirons de cette crise sanitaire je l'espère au plus vite.

Lucien BRUYAS

Maire

Chassenoud, Clorenard, Col de Grenouze, Combechère, Dizimieux, Griffoney, La Ballasserie, La Bernardière, La Bertranderie, La Carelière, La Durantière, La Garde, La Grande Magdeleine, La Jurarie, La Planche, Le Brichet, Le Coin, Le Croc, Le Malozon, Les Echaux, Marlin, Nuzières, Remillieux, Vanel

RESULTATS DES ELECTIONS DU 15 MARS 2020

NOMBRE D'INSCRITS : 698

NOMBRE DE VOTANTS : 273

POURCENTAGE PARTICIPATION : 39,11 %

BLANCS ET NULS : 3

SUFFRAGES EXPRIMES : 270

ONT OBTENU

Sylvain RIVORY : 262 voix	Elu
Didier TESTE : 260 voix	Elu
Christophe BROSSON : 258 voix	Elu
Christian CLOUPET : 258 voix	Elu
Yvette BONNARD : 257 voix	Elue
Fabrice FOND : 257 voix	Elu
Pierre BOIRON : 256 voix	Elu
Céline VARVIER : 255 voix	Elue
Murielle BOIRON : 254 voix	Elue
Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU : 251 voix	Elue
Lucien BRUYAS : 251 voix	Elu
Priscilla BOIRON : 251 voix	Elue
Joël BALLAS : 250 voix	Elu
Camille BRUYAS : 250 voix	Elu
Marie-Françoise BONNARD : 248 voix	Elue

PERMANENCE TELEPHONIQUE DE LA MAIRIE

Vous pouvez joindre la mairie tous les matins du Lundi au Vendredi de 9h à midi au 04.72.49.26.60 pour toutes questions relatives aux affaires municipales.

Vous pouvez joindre aussi la mairie par mail : mairie@longes.fr pour toutes question relatives au confinement et aux affaires municipales



MARCHE DE LONGES

Dans des conditions sanitaires strictes, le mardi matin de 10h à midi, le marché de Longes continue.

Le GAEC du Monnet, La Roulotte des Saveurs, et Le Saucisson Chalaron vous accueillent et vendent légumes, fromages, viandes, etc....

JARDINS PUBLICS

Considérant que l'OMS a qualifié, le mercredi 11 mars 2020, l'épidémie de covid-19 de pandémie ;
Considérant le caractère pathogène et contagieux du virus covid-19 ;
Considérant que le respect des règles de distance dans les rapports interpersonnels est l'une des mesures les plus efficaces pour limiter la propagation du virus ; qu'afin de favoriser leur observation, il y a lieu de fermer les lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation ;
Considérant l'urgence à prendre des mesures pour limiter la propagation du virus ;

ARRÊTE

Article 1 : L'accès à tous les parcs, jardins et squares municipaux est interdit à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : Cet arrêté fera l'objet d'un affichage sur chacun des sites concerné.

MERCI A NOS COMMERCANTS

Le Meli Melo et le P'tit Bouchon de Longes s'adaptent au confinement. Ils vous proposent des plats à emporter chaque jour et vous trouverez leurs propositions de menu et de repas sur le compte facebook

Vous trouverez également des attestations de déplacement dérogatoire fournies par la commune.

SERVICE DE LA POSTE

Le Service du Courrier est maintenu mais uniquement les mercredi, jeudi et vendredi

LE BANQUET DES CLASSES EN 0 est reporté au Dimanche 13 septembre 2020

Le service de collecte des déchets fonctionne-t-il normalement ?

OUI – La collecte des déchets ménagers en bacs, en points d'apports volontaires et en conteneurs enterrés est maintenue sur l'ensemble des 30 communes ; avec de légers ajustements horaires sans incidence pour les usagers.

Sauf : la collecte des textiles, linges de maisons, chaussures dans les bornes Relais qui est suspendue. Nous vous remercions de reporter vos dépôts et dons.

Les bonnes attitudes à adopter :

- **Je m'informe.** Consultez régulièrement le site de l'Agglo pour être informé de l'organisation de la collecte des déchets.
- **Je limite ma production de déchets.** Achetez au maximum des produits en vrac ou à emballage réduit. Pour ceux restant, pensez à les compacter. Limitez le gaspillage alimentaire : la situation actuelle peut conduire à acheter plus que nécessaire des produits frais. Attention ces produits achetés en grande quantité risquent de se périmier et finir à la poubelle. Pensez à congeler et à cuisiner les restes.

CONSIGNES À RESPECTER

CORONAVIRUS
COVID-19

**POUR LA SÉCURITÉ DES AGENTS
EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS**



Les DASRI (Déchets d'activité de soins à risque infectieux) de type seringues, lancettes, cathéters... **ne doivent pas être déposés dans les bacs.**
> Pour leur élimination en toute sécurité, consultez www.dastri.fr

 gants	 mouchoirs
 masques	 blouses

1  24 h

2  ✓

Enfermez les gants, masques, mouchoirs, blouses et protection souples usagés **dans un plastique, gardez-le pendant 24 h** puis jetez-le dans la poubelle d'ordures ménagères



Les déchèteries sont-elles ouvertes ?

NON – L'apport en déchèteries ne fait pas partie des motifs de déplacements autorisés par le gouvernement. Ainsi, pour éviter tout regroupement de personnes sur des sites jugés « non essentiels », les 5 déchèteries de Vienne Condrieu Agglomération sont fermées jusqu'à nouvel ordre (sites d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Pont-Evêque, Vienne, Villette-de-Vienne).

Mais : un dispositif spécial en cas de nécessité absolue est néanmoins prévu pour les professionnels du territoire.

Pour en savoir plus : <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/coronavirus-covid-19>

La bonne attitude à adopter :

- **Garder vos objets à la maison.** Tous les déchets destinés à la déchèterie : encombrants, gravats, cartons brun, électroménagers... doivent être conservés au domicile ou transportés en cas de déménagement. Il est strictement interdit de les déposer dans la rue ou dans les bacs pour déchets ménagers.